



Collège Élie Wiesel du Chaudron
1, rue Bridet
BP 286

97494 Sainte Clotilde cedex
Tel : 0262 28 24 32

N° de l'établissement :
9741208V

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24/11/2022 EN PRÉSENTIEL

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 24/11/2022, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme Nathalie AH-SOON. La séance commence à 17H05.

Sont absents :

M. Gérard FRANÇOISE- (REPRÉSENTANTS du CONSEIL DÉPARTEMENTAL), Mme Kamaria TOILHA, Mme Éline BORDA, Mme Géraldine DUPUY, Mme M. Aurélie MARSAN (Parents d'élève).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de **16** pour un quorum de **12**.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par : Madame Amandine PIRAS.

Arrivée à 17H13, Mme Monique ORPHE, représentante du Conseil Départemental.

II - L'ordre du jour.

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du conseil d'administration du 06/10/2022 est adopté à l'unanimité des **16** membres votants.

Il y a une modification du point N°7: les tarifs ont changés (protège cahier avec le carnet de liaison)

Il n'y a plus de caution pour les clés mais le montant est fixé par le serrurier.

Voté à l'unanimité

Point N° 2 – Chartes des fonds (modification)

Ajout de la mention pour les familles dont le quotient familial est négatif.

A titre exceptionnel au regard de la situation urgente, le Chef d'établissement est autorisée à dépasser les montants maximums d'attribution.

Voté à l'unanimité

Arrivée à 17h13, de Mme Monique ORPHE, représentante du Conseil Départemental.

Point N° 3 –Voyage de la classe orchestre:

Voté à l'unanimité

3.1 : Nouveau budget prévisionnel-acceptation de DON du FSE:

1 élève ne pouvant pas participer au voyage, le budget a été modifié à 19 au lieu de 20. Le montant à payer des familles a été ravisé à la baisse.

Voté à l'unanimité

3.2 Participation des familles -Acceptation de DON mécénat

La participation des familles est fixée à 834€

Voté à l'unanimité

3.3 Échéancier :

Un échéancier sera proposé aux familles et un premier versement probablement au mois de février 2023.

3.4 Prélèvement sur fonds de roulement :

Voté à l'unanimité

Point N° 4 – Affaires Financières

4.1 DBM

La Décision Budgétaire Modificative n°9 est présentée pour information aux membres du CA et est immédiatement exécutoire. Elle concerne l'ouverture au budget d'une subvention d'un montant de 3500 euros, attribuée par le Département au collège dans le cadre du concours embellissement.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les marchés à indice financière.

- DGF : 70 186€
- DGE : 26 706
- Forfait REP : 2000€
- PEC : 23 157€
- les fonds sociaux : 15000€
- Accompagnement éducatif : Collège= 2 211,35€

École Bossard = 174€

École Michel Debré = 164€

- le service : Activité Pédagogique
- le service Vie de l'élève
- le service Administration et Logistique
- le service Service des Bourses
- le service OPC
- Fonds de réserve au dernier compte financier= 78 253,61€

Voté à l'unanimité

Départ de Mme Monique ORPHE, représentante du Conseil Départemental.

4.2 CONTRATS ET CONVENTIONS

- contrat MAIF : augmentation
- contrat Symbiose Médical (maintenance annuelle du défibrillateur)
- contrat EDF (modification du tarif vert en tarif bleu +)
- contrat avec SAM Bureautique
- contrat ATR (portail)
- contrat AOI (ascenseur)

Voté à l'unanimité

Conventions :

- ◆ Association ALIE
- ◆ Association les Petits débrouillards
- ◆ mise à disposition de matériel PSC1
- ◆ Regroupement de service des AED
- ◆ Intervention environnementale SREPEN
- ◆ La CINOR
- ◆ École Ouverte
- ◆ Accord cadre (salles en location)
- ◆ Maison de quartier des Tamarins
- ◆ Association CEVIF
- ◆ Convention EDD

Voté à l'unanimité

Point N° 5 questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18h37.

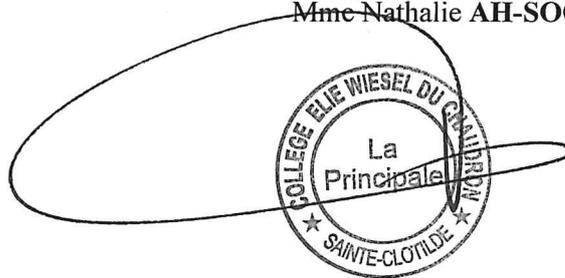
Le(s) responsable(s) de la prise de notes

La Présidente

Mme Amandine **PIRAS**



Mme Nathalie **AH-SOON**



COLLEGE ELIE WIESEL DU QUAI
La
Principale
SAINTE-CLOTILDE